

Luins, le 16 mai 2022

## **Préavis Municipal N° 01 / 2022**

### **Rapport de gestion 2021 de la Municipalité**

Monsieur le Président du Conseil Général,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **1. Objet du préavis**

La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil général le rapport de gestion 2021 qui a pour but de relever les activités significatives de l'année écoulée.

#### **2. Base légale**

La base légale se réfère à l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, et aux articles 88 et suivants du règlement du Conseil général.

#### **3. Avant-propos**

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport de gestion 2021 qui s'inscrit dans la continuité de notre action au service de la population.

4. **Dicastères : Patrimoine immobilier - Administration générale – Finance – Assurances – Routes et chemins Domaines viticoles et agricoles – Forêts – Jardins communaux – Eclairage public – Employé communal**

**Syndic Olivier Dutruy**

**a. Municipalité**

En 2021, l'exécutif a tenu 48 séances de Municipalité, ces dernières prenant place les lundis soir. Elle a également participé, dans la mesure du possible, aux diverses séances intercommunales des associations auprès desquelles notre Commune siège en tant que membre.



**b. Préfecture**

La visite annuelle 2021 du Préfet s'est déroulée le 3 novembre 2021. Monsieur le Préfet Olivier Fargeon a examiné l'activité, la gestion, les registres et les comptes de la Commune. Lors de cette visite, le fonctionnement et les devoirs de la Municipalité ont été abordés. Une attention particulière a été portée sur l'importance de la communication et de la confidentialité.

### **c. Données démographiques**

Au 31 décembre 2021 la population du village est constituée de 630 habitants, répartie entre 442 personnes suisses et 188 personnes d'autres pays pour un total de 32 nationalités différentes.

Le Canton de Vaud compte 823 881 habitants au 31 décembre 2021. En une année, la population résidante permanente a augmenté de 8 581 personnes (+1,1 %). Le Canton de Vaud est le troisième plus peuplé de Suisse après Zurich et Berne. La population résidante permanente vaudoise compte 550 518 personnes de nationalité suisse et 273 363 personnes de nationalité étrangère ; la part de la population étrangère se fixe ainsi à 33 % en 2021.

Après trois années de croissance démographique modérée (2017-2019), le rythme est reparti à la hausse depuis l'année dernière (+1,1 % en 2020). La progression reste toutefois inférieure au niveau très élevé observé entre 2008 et 2016. Ce sont les migrations qui constituent le principal moteur de l'évolution démographique vaudoise.

### **d. Administration communale**

Parmi les activités diverses de l'administration, on peut notamment relever 8 scrutins/votations durant cette année. Un flux important de courriers et mails qui sont à traiter quotidiennement et le nombre de dossiers « Police de construction » est en nette augmentation. De nombreuses transformations, modifications et nouvelles constructions sont en cours de traitement et réalisation. Un nouveau système de classement et d'archivage, basé sur le plan de classement cantonal, a été mis en place. La pandémie a imposé un rythme très soutenu et de nombreuses tâches supplémentaires ont été gérées par l'administration communale. L'adaptation au fonctionnement d'une nouvelle Municipalité et le souci du bon déroulement ainsi que d'une continuité occupe bien notre personnel.

### **e. Service informatique**

Le site internet de la Commune [www.luins.ch](http://www.luins.ch) est une source appréciée par l'ensemble de nos citoyennes et citoyens. Il permet de trouver réponse à un grand nombre de questions. L'actualité de notre Commune, les contacts et numéros d'urgences, ainsi que les formulaires pour des demandes d'autorisations et les divers règlements sont accessibles au public.

### **f. Finances**

Il s'agit d'un résumé substantiel, les comptes faisant l'objet d'un rapport détaillé dans le préavis 2/2022 « Compte de fonctionnement et bilan 2021 ».

L'activité des Finances comprend principalement l'élaboration du budget, du compte de fonctionnement et du bilan.

#### *Boucllement des comptes 2020*

Les comptes de fonctionnement 2020 présentaient un excédent de charges de CHF 222'455.88.

Ils sont basés sur les éléments suivants :

Population : 621

Taux d'imposition communal : 58.5

Valeur du point d'impôt : CHF 40'262.30

#### *Arrêté d'imposition 2022*

Malgré un contexte économique tendu, le Conseil général, dans sa séance du 14.10.2021 a décidé de maintenir le taux d'imposition communal à 58.5 cts par Franc versé à l'Etat.

Pour comparaison, la moyenne du taux d'imposition cantonal est de 69.7 cts par Franc versé à l'Etat.

#### *Budget 2022*

Le budget 2022 présentait un excédent de charges de CHF 430'184.-- . Il a été approuvé par le Conseil général, sans amendement, dans sa séance du 9.12.2021.

#### *Boucllement des comptes 2021*

Les comptes de fonctionnement 2021 présentent un excédent de revenus de CHF 101'520.77.

Ils sont basés sur les éléments suivants :

Population : 630

Taux d'imposition communal : 58.5

Valeur du point d'impôt : CHF 39'051.29

### **g. Impôts**

Les revenus sont constitués à 72% par les impôts. Les rentrées d'impôts sur les personnes physiques ont baissé de CHF 350'000.-- depuis 2019. La situation devrait normalement se stabiliser en 2020.

La facture sociale, les frais liés à l'enfance (Ecoles et accueil) représentent 52% du total des charges de fonctionnement.

Cette situation ne laisse à la Commune qu'une faible marge de manœuvre pour assurer le bon fonctionnement du ménage communal.

#### **h. Personnel communal**

En 2021, l'organisation du bureau a continué à fonctionner au rythme des annonces hebdomadaires du Conseil fédéral. La Municipalité et son équipe administrative ont toujours réussi à rester réactives face aux nouvelles mesures. La communication avec la population et les différents services fonctionnent d'une manière satisfaisante. Il est à relever que le personnel de l'administration reste stable depuis de nombreuses années. Madame Tamara Courvoisier qui porte deux casquettes (greffe municipal et préposée au contrôle des habitants) a fêté 20 ans de service. Madame Christel Peter, notre boursière, travaille depuis 17 ans pour l'administration communale. La Municipalité les remercie pour leur engagement tout au long de ces années.

#### **i. Routes et domaines communaux**

Le plan d'entretien des routes communales s'est poursuivi comme prévu en 2021. Seul le programme d'entretien des chemins de Grange-Grèche a été suspendu pour une année. Cette décision a été prise dans le souci de respecter le budget 2021 et afin de permettre d'effectuer une réparation de chaussée au Chemin des Combes qui s'avérait urgent.

#### **j. Patrimoine immobilier communal**

L'entretien du patrimoine immobilier est suivi et les entretiens qui en découlent sont planifiés et suivent leur cours. Le projet de rénovation de l'auberge est pris au sérieux et de nombreux défis sont à relever pour ce dossier important. Le budget pour ce projet, voté en 2020, ne sera pas utilisé entièrement, et des analyses préliminaires sur les points de l'énergie et de l'amiante se sont réalisées en fin d'année 2021.

#### **k. Voirie**

L'attention particulière de notre employé communal à l'entretien du patrimoine du village n'est plus à prouver. La nouvelle organisation de son temps de travail lui a permis de réaliser d'autres projets comme des réfections de peinture dans le bâtiment communal qui ont été entrepris.

Depuis la pandémie, avec plusieurs mois de fermeture des espaces de loisirs, le nombre de promeneurs sur nos chemins a sensiblement augmenté, ainsi que le temps d'entretien de ces chemins communaux.

## 5. Dicastères : Région de Nyon – Transports et mobilité – Social – Eglise et cimetière – Culture – nouveau : Forêts

### Municipale Florence Ursenbacher

#### Introduction

L'évolution de la situation sanitaire, avec ses aspects relatifs à la société a continué d'être un point important, nous sommes restés vigilants et confiants durant cette période encore bousculée. Nos activités, rencontres intercommunales ou événements hors de notre Municipalité en 2021 sont restés minimes, puisque que la situation sanitaire l'a exigé.

#### a. Région de Nyon

Florence Ursenbacher a fait partie entre juillet 2020 et fin juin 2021 (fin de législature) de la commission de gestion de la Région de Nyon. (Défraiement : Région de Nyon).

L'intérêt d'avoir fait partie de cette commission est de rester focalisé sur la façon dont cette association mène à bien ses missions, tant au-travers de leur travail en interaction avec le Canton Vaud et la Confédération, que de leur gestion interne. Il a été intéressant également d'avoir un point de vue et une analyse autour de la mission globale de Région de Nyon. Cette Association représente un interlocuteur et un acteur important pour le développement de notre région, pour ses projets, pour l'avenir de notre région, mais également pour élargir notre vision globale hors de notre district (Grand Genève, Assises Européennes de la Transition écologique en sont des exemples importants).

En 2021, Madame Florence Ursenbacher a participé à 6 séances intercommunales.

Lors de la nouvelle législature 2021-2026, le CODIR et le bureau de Région de Nyon ont été élus avec quelques changements importants : nouveau Président du CODIR : notre voisin et Syndic de Dully, Frédéric Mani. Mme Girod, Syndique de Gland fait son entrée au CODIR, ainsi que 4 autres nouveaux élus ; une jolie représentation de notre région siège à la Région de Nyon. Gageons que ces nouveaux élus sauront garder, avec les membres déjà en place, les enjeux de l'Association avec brio et créativité.

Une nouvelle présidente du Conseil intercommunal a été également élue en la personne de Mme Amélie Chérubin ; elle succède ainsi à Mme Valérie Jeanrenaud, présidente du Conseil durant les 6 dernières années.

Points forts : 20 préavis ont été soutenus par le Conseil intercommunal en 2021.

Quatre préavis DISREN (investissement régionaux) ont été adoptés :

**Mobilité** : le réaménagement de la plateforme intermodale de la gare de Rolle



**Tourisme** : Réalisation de la deuxième phase d'aménagement du col de la Givrine: parkings, abords et accès

**Environnement** : 2 préavis dont 1 concerne directement notre commune : la seconde phase du réseau agro-écologique Cœur de la Côte, ainsi que celui pour Nyon Région ont été largement soutenus

**Petit rappel** : Le but de ces réseaux est de regrouper une majorité d'agriculteurs qui s'engagent à maintenir et promouvoir la biodiversité par exemple par la plantation d'arbres d'essences différentes ou de haies. En contrepartie, ces agriculteurs sont soutenus par la Confédération, le Canton, les Communes et la Région. Des objectifs qualitatifs et quantitatifs minimaux sont fixés par la Confédération pour maintenir son soutien à ces réseaux. Les mesures sont choisies de concert avec les agriculteurs en fonction de la spécificité de leur terrain. Communes concernées pour le réseau Cœur de la Côte : Begnins, Bursinel, Bursins, Dully, Gilly, Gland, **Luins**, Vich, Vinzel, Rolle et Tartegnin.

**Projets votés, traités via le budget de fonctionnement :**

**Environnement et nature** : Le grand projet autour de la Givrine continue son développement ; hormis le préavis DISREN cité plus haut, relevons que le Forum « Inventons la Givrine de demain! » a pu être organisé, permettant ainsi à différents acteurs et citoyens intéressés de participer à la réflexion élargie de ce projet et d'avoir une vue sur la suite du développement de ce coin de nature très fréquenté.

**Cautionnement accordé à Télé-Dôle SA** : La Région de Nyon (détentriche de 92% des parts de Télé-Dôle) est sollicitée par Télé-Dôle SA afin de cautionner un emprunt visant à finaliser le projet de construction du bâtiment d'accueil des Dappes. Les entités qui entrent en matière pour ce prêt exigent un cautionnement de l'actionnaire principal. Celui-ci a été adopté par le Conseil Intercommunal.

**Focus mobilité en 2021** : Feu vert au financement du réseau de Vélos en Libre-Service (VLS) jusqu'à 2025, soutenant ainsi également l'association d'aide sociale Pro-Jet, très active dans la réinsertion et l'aide professionnelles aux jeunes de notre région. Effet boule de neige donc, en même temps qu'un développement de la mobilité douce.

VLS, concrètement, c'est au total 50 stations, 170 vélos supplémentaires, soit 300 vélos au total (dont 50% de vélos électriques) qui seront mis à disposition d'ici fin juin 2022 entre Rolle et Mies.

**Mobilité toujours** : Le réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle en faveur des transports publics, l'accompagnement opérationnel du programme TP (Transports Publics), l'analyse de l'état financier du fonds TP régional 2010-2020 et enfin, la participation au financement des bus nocturnes pour 2022-2023.

**Culture** : temps fort pour notre théâtre Rollois ! La convention quadripartite, réunissant Région de Nyon, le Canton de Vaud, la Commune de Rolle et le Casino théâtre de Rolle, a pu être signée début février 2022, grâce également au soutien financier adopté par le Conseil Intercommunal en décembre 2021, soutenant ainsi les activités du Casino Théâtre de Rolle durant la période 2022-2025. A l'heure où les lieux culturels font le bilan de 2 années de turbulences liées à la pandémie, cette convention est plus que jamais précieuse.

**Budget 2022 déficitaire** : la commission des finances souligne l'importance d'engager une réflexion autour de la façon dont la Région remplit ses missions et comment elle les finance. Elle réitère ses recommandations au CODIR de rester prudents dans les engagements à venir, afin d'éviter une augmentation des cotisations des Communes membres. Défendu par le nouveau responsable politique des finances M. Ménard, Syndic de St-Cergue, le budget a été adopté.

L'impact sur notre point d'impôt est resté faible en 2021, soit d'env. 7%

## **b. Social et nos habitants**

En 2021, nous avons dû prendre congé de 2 de nos fidèles habitants : Mme Anne-Lise Pernoud et M. Claude Berthet, ainsi que de Mmes Angelina Cornaz et Eve Rinolfi.

Pandémie COVID : le 5 mars 21 à midi, Luins, ainsi que toutes les églises en Suisse ont fait carillonner leurs cloches en mémoire et en soutien aux victimes de la pandémie.

Nous avons pu, malgré la situation sanitaire instable, organiser la sortie des aînés. Un moment fort pour cette tranche de notre population. Un repas dans la cour du Château de Luins, sous le magnifique tilleul, par un soleil radieux. Un temps fort pour nos aînés ravis de se retrouver ! Un autre château a été à l'honneur : celui de Nyon, nous avons visité le Musée Historique et des porcelaines qui abrite aujourd'hui notre patrimoine liturgique.

En décembre, le traditionnel Goûter des aînés a également pu avoir lieu, malheureusement sans nos petits élèves.

### **Participations à divers événements :**

Mme Ursenbacher a participé à la journée porte ouverte du nouveau Centre d'Accueil Temporaire (CAT) extra-muros « Les Jardins du Couchant » qui a eu lieu samedi 30 octobre 2021.

Séances intercommunales : Vinzel-Bursins-Luins : séance en novembre 2021

Deux visites avec Mme le préfet Chantal Turin en février et en novembre avec M. le Préfet Olivier Fargeon.

Nettoyage de la Cabane du Devens en mai 2021.

### **Assemblées :**

ARAS : participation à l'Assermentation en juin 2021 et AG en novembre 2021

Sésame : vérification des comptes, AG en mai et juin 2021 et AG en novembre 2021

Paroisse Cœur de la Côte : AG à Mont-sur-Rolle en novembre 2021

Plein Sud Begnins : l'AG et la validation des comptes se sont déroulées par voie circulatoire en 2021 toujours en raison de la pandémie.

**Hôpitaux** : participation à l'AG du GHOL, Nyon en juin 2021

**Région de Nyon** : assermentation en juin 21 et participation à 4 conseils intercommunaux  
Participation à la commission ad hoc de Région de Nyon, concernant le préavis 04 et 05-2021 : analyse de l'état financier du Fond TP (transports publics) et une mesure d'accompagnement opérationnel de ce même fond.

Membre de la commission ad hoc pour le préavis DISREN 66 : réaménagement de la plateforme intermodale de la gare de Rolle.



Préavis 67 et 68-2021, membre de la commission ad hoc pour l'analyse des préavis concernant la seconde phase du réseau agro-écologique de la région Cœur de la Côte (dont Luins fait partie) et de Nyon région.

Contrats corridors Région de Nyon, le bilan : séance de travail à Coppet fin novembre 2021.

Mesures initiatives autour de la mobilité, Région de Nyon : visioconférence, début décembre 2021

Membre de la Commission de Gestion Région de Nyon, participation au rapport de gestion pour l'année 2020.

Membre de la commission de gestion et rapporteur pour AGFORS en 2021.

Vision du Réel Nyon : partie officielle de l'ouverture du festival, août 21.

### **c. Eglise et cimetière**

Vaisselle liturgique : Le dossier a suivi son cours, les démarches et organisation autour de la valorisation de ces objets a vu son point de finalisation en 2021, avec le Préavis accepté par notre Conseil Général en juin 2021. Suivi et finalisation de la convention entre le Musée Historique et des Porcelaines de Nyon et la Commune de Luins.

Mme Ursenbacher a eu beaucoup de plaisir à défendre ce projet qui contribue à la sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine historique. Le Musée Historique et des porcelaines de Nyon abrite maintenant la vaisselle liturgique.



Dans le cadre de la présentation du préavis, présence et présentation du préavis à la commission ad hoc de Luins.

Rénovation de l'Eglise Catholique de Rolle : toute fin d'année 2021 : nous avons été invités à participer à une séance de présentation du projet de rénovation de l'Eglise Catholique de Rolle. Une commission intercommunale a été nommée, nous aurons certainement à travailler avec ce dossier délicat en 2022.

**Juin 2021** : nous avons à déplorer le décès subit de Mme Labara, organiste à notre service depuis juin 2013 ! Luins, Bursinel et Mont-sur-Rolle se sont réunis à plusieurs reprises afin de rechercher et choisir la relève. Le choix s'est porté sur 2 organistes qui ont accepté de remplacer au pied levé notre organiste durant tout l'été et l'automne 2021. Professionnels et virtuose pour l'un d'entre eux, MM Poret et Hartmann sont désormais nos organistes titulaires pour les 3 communes.

Tournage d'un film à l'église de Luins, présence et accueil de l'équipe de tournage, août 21.

#### **d. Forêts**

Première participation de Mme Ursenbacher pour le nouveau Dicastères Forêts repris au début de la législature 2021, séance avec AGFORS à Marchissy en août 21 et participation à la séance du Comité de l'Association Forestière des Côtes en septembre 21. En cours : modification des statuts de l'AFC qui seront présentés en 2022 pour approbation.

Mme Ursenbacher est entrée dans le vif du sujet en faisant partie de la commission de gestion de l'AGFORS. La commission de gestion en 2021 s'est penchée spécialement sur le travail présenté au sujet de la refonte de la politique des ressources humaines de l'AGFORS (2020-2024), l'adaptation du tarif de facturation, le budget 2022 et une nouvelle politique de vacances pour les membres du comité, entre autres sujets.

Mme Ursenbacher, rapporteur de la commission, a rédigé 2 rapports de gestion, un concernant le budget 2022 et un concernant les vacances des membres du comité de l'Association. Séances de travail en septembre et octobre 2021.

« **La Nuit est Belle** » : Luins et ses habitants ont pu vivre pour la première fois 2 nuits sans lampadaires : « la Nuit est belle » a eu lieu sous la pluie le 21 mai, puis, sous les étoiles, le 12 août, la « Nuit des Perséides ». Ces 2 événements, nous sensibilisant à la pollution lumineuse, permet de faire un pas de plus dans la réflexion autour de la consommation d'énergie. L'adaptation de l'éclairage public, la consommation d'électricité, l'écologie de manière générale sont des sujets importants pour notre transition écologique. Ils sont de plus en plus d'actualité. Déjà en place à Luins : l'éclairage partiel de notre temple et l'installation de plusieurs ampoules à détection de mouvement.

#### **e. Divers**

Participation aux séances en lien avec les demandes de naturalisation de nos habitants

Participation à l'entretien de fin d'année de notre employé communal

Participation à la préparation des « 24 Minutes de Luins »

Participation à la séance concernant l'analyse « 30km à Luins », comptage fait dans le village

## **6. Dicastères Manifestations - Déchetterie - Police – Pompiers – PCI**

### **Municipale Isabelle Gachet**

#### **a. Manifestations**

Suite à une réorganisation des dicastères, Isabelle Gachet a le plaisir de reprendre dès cette automne le dicastère des manifestations attribué jusqu'à maintenant à son collègue Gilles Favre.

Nous avons eu la chance de pouvoir organiser le Noël des Aînés et une fête de Noël pour la population dans la cour de l'école mi-décembre.

#### **b. Déchetterie**

Madame Gachet a participé à une formation de la Sadec le 12 octobre 2021.

Il est à noter que les charges de fonctionnement de la déchetterie intercommunale Luins-Vinzel-Bursins sont restées stables, puisque le coût par habitant est de CHF 53.99 en 2020 et de CHF 50.76 en 2021.

Le projet EnergéÔ ayant commencé ce début d'année, le chantier est suivi attentivement par le comité et chacun s'assure que l'accès à la déchetterie est garanti en tout temps.

#### **c. Police**

La séance annuelle avec la gendarmerie de Gland n'a pas eu lieu cette année. En juin 2021, l'adjudant Péclard a été muté à la Gendarmerie de Rolle ; la personne contact pour notre commune est dorénavant le sergent-major Daniel Emery.

Très peu d'incivilités ont été observées en 2021.

Le Dicastères Police est confié à Isabelle Gachet dès le début de la législature 2021.

Le Syndic et la municipale ont participé la séance d'information de la gendarmerie cantonale le 15 septembre dernier.

Quelques dossiers ont été suivis en lien avec la police du commerce / autorisation de manifestations, dans chaque cas, des solutions ont pu être trouvées, nous ne déplorons aucune incivilité ou problématique importante.

Madame Gachet a suivi une formation « Sécurité » dispensée par la Préfecture le 13 janvier.

Du côté des contrôles de vitesse, ils continuent à se faire régulièrement sur la route du Vernay avec un résultat dépassant toujours les moyennes cantonales. Sur la route de l'Etraz, le taux

d'infraction de notre commune est le plus souvent en-dessous de la norme observée dans le canton.

#### **d. Pompiers**

Mme Gachet a assisté à un exercice de pompiers du DAP (détachement d'appoint) de Gilly à Bursins le 9 septembre. Actuellement la commune de Luins est représentée par un pompier volontaire.

En tant que déléguée communale auprès du SDIS Etraz-Région, Isabelle Gachet a participé aux séances du Conseil intercommunal.

La commune de Luins a fait un don lors du téléthon 2021 le 4 décembre à Vinzel.

#### **e. Protection civile**

En tant que déléguée communale auprès de l'ORPC de Nyon, Isabelle Gachet a participé aux séances ordinaires et extraordinaires du Conseil intercommunal. La situation de l'ORPC du district de Nyon reste tendue, un nouveau Comité de direction a été élu en juin 2021 :

#### **Comité de Direction**

<b>Fonction</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Commune</b>
Président	Mondoux	Francis	Bursins
Vice-président	Laurent	Yvan	Chéserey
Membre	Bays	Jean-Claude	Marchissy
Membre	Cretegy	Gérald	Gland
Membre	Micello	Giorgio	Rolle
Membre	Mühlemann	Jacques	Signy-Avenex
Membre	Wahlen	Pierre	Nyon
Secrétaire	Wainwright	Alexandra	-----

Suite à la démission de Monsieur Mondoux avant Noël, une séance extraordinaire a été convoquée le 19 janvier durant laquelle Monsieur Pierre-Alain Buttex de Gilly a été élu au CoDir.

Monsieur Laurent Sunier a pris ses fonctions de nouveau commandant de l'ORPC du district de Nyon le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Il poursuivra la mission que les commandants ad intérim ont débutée en janvier 2021 avec pour objectif la mise à disposition de la population d'un service public opérationnel et efficace.

## **7. Dicastères : Police construction – Urbanisme et environnement – réseau eaux claires et eaux usées – Manifestations**

### **Municipal Gilles Favre**

#### **a. Police des constructions et urbanisme**

Ce Dicastères fût bien rempli. En effet, un nombre croissant de projets petits et grands ont été initiés au cours de l'année écoulée. Ceux-ci ont donné lieu à une quantité supplémentaire de séances au bureau ou encore sur le terrain. De plus, l'arrivée d'un nouveau prestataire en charge du service technique nous a obligé à certaines adaptations dans nos procédures. Notons en particulier le démarrage du chantier sur le site du Moulin du Vernay qui constitue un dossier important.

#### **b. Manifestations**

Malgré la pandémie encore tenace en 2021, certaines manifestations se sont tout de même tenues. La fête nationale du 31 juillet dans une formule un peu différente, et en collaboration avec notre aubergiste, a eu lieu et a donné satisfaction aux participants. Une journée des aînés s'est déroulée fin août avec un repas servi dans le parc du Château. De magnifiques instants sous un soleil radieux. La Municipalité a également eu le plaisir d'accueillir les communes de Vinzel et Bursins dans le cadre de notre habituel rencontre tripartite.

#### **c. Eaux claires – Eaux usées**

Les éléments suivants ont constitué mon travail en 2021 en lien avec l'évacuation et le traitement des eaux.

- planification avec une entreprise spécialisée de la poursuite de l'entretien des collecteurs EU-EC, selon le programme mis en place.
- participation aux séances de l'APEC
- participation aux séances du COPIL PA en tant que commune directement voisine du projet de la future STEP.
- rencontres avec l'ingénieur mandaté par Luins pour l'établissement d'un rapport de « Due diligence » en lien avec le projet de la nouvelle STEP

#### **d. Divers**

En tant que délégué communal auprès d'ENJEU, j'ai participé aux séances du Conseil intercommunal ainsi qu'à des réunions de la COFIN.

#### **8. Dicastères : Ecoles – Parascolaire – Formation – Jeunesse – Jardins communaux – Services Industriels**

##### **Municipale Viviane Subri**

#### **a) Ecoles – Parascolaire – Formation – Jeunesse**

**Enfance & Jeunesse (association intercommunale de Rolle et environs.** *(Vous trouverez toutes les informations sur le site d'ENJEU <https://enfance-jeunesse.ch/>)*

La municipale Viviane Subri est membre du Comité de direction en charge du Dicastères des AMF réseau de l'accueil des Mamans de Jour, ainsi que du Conseil Etablissement, elle a aussi rejoint l'équipe des Ressources Humaines.

Sa participation au Comité de Direction s'est traduite par des séances très régulières toute l'année afin de gérer au mieux les défis d'une structure d'environ 260 personnes rémunérées, qui a des contraintes et qui doit se stabiliser. En effet, ENJEU a eu un fonctionnement de «start-up» pendant 5 ans qui a nécessité des capacités à créer, imaginer et mettre en place tous les éléments du «guichet unique Enfance & Jeunesse». ENJEU a passé de 2 petites associations à une importante organisation qui doit assurer la mission des communes dans des secteurs de plus en plus régulés et exigeants. Ce changement et cette réorganisation ont débuté en 2021 et se poursuivront en 2022.

La Municipalité de Luins n'a pas renoncé à continuer les discussions en vue une possibilité d'utiliser dans l'avenir les salles de classes de l'école de Luins et garde des contacts avec le CODIR d'Enjeu.

Places d'accueil au 31 décembre 2021 :



Type d'accueil	Structures	Lieux	Places		
			Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
<b>Préscolaire</b> (crèches + AMF)	EVE Bellefontaine	Mont-sur-Rolle	44	44	44
	CVE La Barcarolle	Rolle	66	66	66
	Crèche La Giroлле	Rolle	44	44	44
	Accueil en milieu familial (AMF)	-	179	197	207
<b>Parascolaire</b> (unités d'accueil pour écoliers + accueil en milieu familial)	UAPE EVE Bellefontaine	Mont-sur-Rolle	12	12	12
	UAPE La Grande Echelle Annexes Mont & Perroy	Mont-sur-Rolle	72	75	72
	UAPE La Barcarolle	Rolle	36	36	36
	UAPE Arc-en-ciel + Annexe La Bande'Rolle	Rolle	63	63	63
	UAPE Le Cygne	Rolle	24	24	24
	UAPE La Petite Poste	Dully	36	36	36
	UAPE Les Vents d'Anges	Gilly	36	36	36
Accueil en milieu familial (AMF)	-	137	126	108	
<b>TOTAUX</b>			<b>749</b>	<b>759</b>	<b>748</b>
<b>Parascolaire</b>	Sésame 7-8P	Rolle	18	18	18
<b>TOTAL FINAL</b>			<b>767</b>	<b>777</b>	<b>766</b>
	Jardin d'enfants le Cygne	Rolle	20	20	20

Concernant la politique Tarifaire du Réseau de l'accueil de Jour de Rolle et Environs, le tarif facturé aux familles, pour les prestations du Réseau est fixé de manière progressive en fonction de la capacité financière des parents et pondérée en fonction de la taille du ménage.

Les prestations d'accueil de jour offertes par le Réseau sont subventionnées par les Communes et les partenaires qui en sont membres.

De plus, les structures d'accueil sont subventionnées au travers d'une fondation cantonale. Celle-ci est alimentée par le Canton et les employeurs. Le montant facturé aux familles ne peut dépasser le coût de la prestation offerte.

Le budget est élaboré chaque année sur la base de la décision politique, à savoir 50% des charges couvertes par les parents pour les structures collectives et 60% pour l'accueil en milieu familial. Cette participation des parents reste toujours sensible, étant en lien très étroit avec la situation économique et familiale.

L'année 2021 échappe à toute logique statistique étant donné que les structures ont été fermées pendant environ deux mois pendant lesquels aucune facturation n'a été demandée.

**Etablissement primaire** comprend 920 élèves contre 1007 l'année précédente. (452 garçons, 468 filles) dont 52 classes sur Dully, Gilly, Rolle, Petites Buttes, Maupas, Château, Perroy, Mont-sur-Rolle. Il y a un effectif moyen de 18 élèves par classe pour 106 enseignants.

**Etablissement scolaire primaire et secondaire** 875 élèves (428 filles, 447 garçons) 46 classes, dont 19 de 7 et 8 P.

Il y a un effectif moyen de 19 élèves par classe.

**Bâtiments scolaires** – A la reprise scolaire de mois d'août 2021, il y a eu l'inauguration du bâtiment F sur le site du Martinet à Rolle avec du matériel de dernière génération : Tableau noir / TV.

Août 2021, il y a eu 4 nouvelles classes à disposition.

### **La bibliothèque**

La bibliothèque a pour mission de répondre, gratuitement, aux besoins d'information, d'éducation, de culture et de divertissement de sa population de tous âges, en lui offrant un lieu accueillant, des ressources documentaires et des services de qualité, à la fois diversifiés, impartiaux et accessibles à tous.

La bibliothèque organise des animations pédagogiques pour les élèves.

Deux animations pédagogiques à la bibliothèque au cours de l'année scolaire, les deux axes abordés lors de ces animations :

1. La formation des élèves aux outils documentaires et à la recherche d'informations
2. La promotion de la lecture  
Ces animations assurent une progression des apprentissages tout au long de la scolarité de l'élève

### **b) Swisscom**

Nous sommes contents de vous annoncer que le village de Luins sera câblé avec la fibre optique. Celle-ci devrait être installée dans les 4 prochains mois. La création de chambres d'excavation et de fouilles sont en cours dans le village pour la pose du câble en fibre optique.

### **c) Sidere**

L'eau alimentant le réseau communal provient de différentes sources ainsi que du lac Léman. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via les réseaux voisins. En hiver, l'eau provient des sources, en été nous avons un mélange d'eau de source et d'eau du lac.

Le Sidere est tenu d'informer les consommateurs sur la qualité de l'eau potable au moins une fois par année, 105 prélèvements du réseau d'eau potable sont effectués par le SIDERE, les résultats sont affichés au piller publique.

Le Sidere s'occupe du suivi de la bonne gestion financière et du fonctionnement du réseau d'eau ainsi que des différents travaux en lien avec les conduites.

## 9. DECISION

Bien que ce rapport de gestion ne soit pas exhaustif de toute l'activité effectuée, il relève cependant les activités les plus importantes de la Municipalité, de l'administration et des employés de la Commune.

En conséquence, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président du Conseil Général, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### **le Conseil Général de la Commune de Luins**

vu le préavis municipal N° 02 / 2022 présenté par la Municipalité ;  
entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;  
considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour;

#### **Décide**

d'adopter le rapport de gestion 2021 de la Municipalité tel que présenté de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du lundi 23 mai 2022.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Olivier Dutruy

Tamara Courvoisier

Responsable du dossier : M. Olivier Dutruy Syndic

Annexe : liste des préavis 2021